

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de loisirs “Vacances loisirs Harmonie”
Vaulnaveys-le-Haut

2023 – 2024



Centre de loisirs Vacances Loisirs Harmonie
Groupe scolaire Jules Bruant
1017 avenue d'Uriage
38410 Vaulnaveys-le-Haut

SOMMAIRE

Sommaire	1
I) Présentation générale	2
II) L'association des centres de loisirs	3
A) Présentation de l'association	
B) Les objectifs de l'ACL	
III) Le centre de loisirs "Vacances Loisirs Harmonie"	4
A) Présentation du centre de loisirs	
B) Les moyens matériels	
C) Les objectifs généraux et opérationnels	
D) Les thèmes éducatifs	
IV) L'équipe d'animation	7
A) Composition de l'équipe	
B) Le recrutement et les réunions	
V) La journée type	8
VI) Compléments et outils pédagogiques	10
A) La sécurité	
B) La sanction	

I) PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le but de ce document est de servir d'axe de travail concret au centre de loisirs « Vacances, loisirs, Harmonie » situé sur la commune de Vaulnaveys-Le-Haut et géré par l'Association des Centres de Loisirs (ACL). La commune de Vaulnaveys-Le-Haut se situe dans le département de l'Isère (20km au sud-est de Grenoble) et compte 3983 habitants.

En préambule rappelons que notre projet pédagogique trouve deux sources :

Les axes fixés par l'ACL ainsi que les réflexions et analyses issues des périodes de fonctionnement précédentes.

Le partenariat avec la commune (et notamment les élus de la commission animation) ainsi que ceux tissés sur le territoire avec les habitants, structures ou associations locales.

Carte d'identité du centre :

Centre de loisirs : Vacances Loisirs Harmonie

Lieu : 1017 avenue d'Uriage, groupe scolaire Jules Bruant, 38410 Vaulnaveys le Haut

Directrice : Mathilde Maurice-Laforge

Gestion : Association des Centres de Loisirs, 11 avenue Jean Perrot, 38000 Grenoble

Public :

Il accueille des enfants de 3 à 13 ans. Les enfants sont répartis en groupes d'âge, selon leur nombre dans chaque tranche :

De 3 à 4 ans

De 4 à 5 ans

De 6 à 8 ans

De 9 à 13 ans

II) L'ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS

A) Présentation de l'association

« En réponse à une nécessité sociale l'Association se fixe pour but :

D'organiser, de développer et de gérer les actions de loisirs éducatifs en faveur de l'enfance et de l'adolescence.

De favoriser la formation et le perfectionnement du personnel d'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces actions.

Son action s'inscrit dans une perspective d'éducation globale. Aussi l'association se propose d'agir en étroite collaboration avec l'école publique, les parents, les institutions et associations poursuivant les mêmes buts.

L'association est laïque, c'est-à-dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession.

Elle s'engage à défendre les droits de l'enfant et de l'adolescent, les oeuvres péri et post scolaires. Les activités organisées par l'association sont ouvertes à tous les enfants et adolescents aux conditions prévues au règlement intérieur. »

B) Les objectifs de l'ACL

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

De cet objectif général découlent les objectifs suivants :

Répondre aux besoins du plus grand nombre d'enfants et d'adolescents dans les domaines éducatifs et culturels, tout en luttant contre toute forme d'exclusion.

Répondre à la demande du plus grand nombre de familles en favorisant l'accessibilité, la diversité et la qualité de nos actions.

Ces objectifs nous amènent à préciser un certain nombre d'idées nécessaires à la mise en œuvre de notre action.

III) LE CENTRE DE LOISIRS “VACANCES LOISIRS HARMONIE”

A) Présentation du centre de loisirs

Le centre de loisirs se situe dans la commune de Vaulnaveys-le-haut. Il prend place dans les locaux du groupe scolaire Jules Bruant à l’adresse suivante :

Groupe scolaire Jules Bruant
1017, avenue d’Uriage
38410 Vaulnaveys-Le-Haut

Il est ouvert le mercredi et durant les vacances scolaires : une semaine durant les périodes de vacances intermédiaires, sur l’ensemble du mois de juillet et durant les deux dernières semaines d’août. Des séjours accessoires peuvent également être organisés sur la période d’été notamment. Ces séjours visent à favoriser la découverte de l’enfant mais également l’autonomie. Enfin des soirées peuvent être proposées au groupe des 9/13 ans. Les enfants sont alors accueillis de 18h à 21h30. Un temps de cuisine est proposé suivi d’une veillée en fonction du thème.

B) Les moyens matériels :

Les salles et espaces mis à disposition sont les suivants :

- Salle du centre de loisirs
- Salle plurivalente
- 3 salles de classes du bâtiment école maternelle
 - Salle de motricité maternelle
- 2 salles de repos école maternelle
 - Bureau direction
 - Infirmerie
 - Restaurant scolaire
- Espaces de rangement : placards, grenier...
- Espaces extérieurs : cours maternelle et élémentaire + city stade

La commune met à également à disposition de l’ALSH des espaces municipaux : salle polyvalente, stade de rugby, salle des fêtes, golf, skate park...

Des sorties sont organisées régulièrement. Un minibus est à disposition du centre de loisirs.

C) Les objectifs généraux et opérationnels

Le centre de loisirs s'est fixé 5 objectifs généraux pour l'année 2023/2024. Ces objectifs sont déclinés en objectifs opérationnels, cela détermine plus précisément les valeurs que nous souhaitons transmettre à travers nos actions. Les objectifs opérationnels sont retravaillés à chaque période de vacances avec l'équipe d'animation : ils sont donc modulables et en fonction des compétences de l'équipe actuelle.

Favoriser le respect et le vivre ensemble :

- *Veiller au bien être et à la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.*
- *Favoriser l'inclusion de chaque enfant à travers divers outils et actions mise en place (individualisation de l'accueil).*
- *Favoriser les temps collectifs et la cohésion de groupe.*
- *Transmettre des valeurs de tolérance, de respect et de partage.*

Développer l'autonomie chez les enfants de 3 à 13 ans :

- *Favoriser l'autonomie de l'enfant dans tous les temps de la journée : accompagnement des enfants dans les gestes de la vie quotidienne, adaptation des espaces, permettre aux enfants de proposer des activités et des idées diverses.*
- *Proposer des animations et un fonctionnement en lien avec les besoins des enfants spécifique à chaque tranche d'âge.*
- *Permettre aux enfants de participer à la construction du fonctionnement et des animations.*

Permettre à chacun de s'exprimer librement :

- *Favoriser les temps d'échange afin de développer l'esprit critique de chacun (bilans de fin de journée, débats divers, règles de vie).*
- *Prendre en compte les avis, les questions et les constats de chacuns afin d'apprendre à se remettre en question constamment.*
- *Transmettre des valeurs d'éducation populaire en acceptant de prendre en considération les avis et les valeurs des enfants : un enfant peut transmettre à un adulte autant qu'un adulte peut le faire à un enfant.*

Inciter à la découverte :

- *Diversifier au maximum la proposition d'activités (sportives, culturelles, partenariats, rencontres...).*
- *Proposer aux enfants de participer aux activités qu'ils ne connaissent pas afin d'enrichir leurs découvertes et de développer leur esprit critique.*
- *Mettre en valeur les compétences de l'équipe d'animation dans le choix des activités proposées aux enfants.*

Sensibiliser au respect de l'environnement :

- Apprendre à réutiliser les matières et les objets, à protéger la nature et son environnement.
- Encourager les temps de loisirs dans la nature et en extérieur.
- Comprendre l'importance de la nature qui nous entoure et permettre aux enfants d'établir un lien entre l'environnement et leurs actions.

D) Les Thèmes éducatifs

L'équipe d'animation doit pouvoir porter concrètement « à sa façon » le projet et la ligne de conduite pédagogique du centre de loisirs et au-delà de l'association. Elle est en charge de mettre en place des outils, fonctionnements ou aménagements qui prennent en compte les différences de rythme, d'âge, de capacité... Les temps de préparation et de régulation permettront d'accompagner les animateurs. Deux thématiques pédagogiques sont régulièrement travaillées avec l'équipe en fonction des projets, des besoins de l'équipe de certains enjeux pour l'association.

a) L'inclusion des enfants en situation de handicap

Le centre de loisirs accueille les enfants en situation de handicap. Afin de mettre en place un accueil de qualité prenant en compte les besoins particuliers de l'enfant, un temps en amont de l'accueil est pris avec la famille. Il permet de mettre en place des outils et une organisation adaptée. Des animateurs en soutien sur la tranche d'âge peuvent être également positionnés afin de favoriser encore un meilleur accueil. En cas de traitement médicamenteux, un PAI validé par le médecin de l'enfant est mis en place.

b) La sensibilisation au respect de l'environnement

Les équipes d'animation intervenant au centre de loisirs auront pour charge de travailler une seconde thématique éducative : l'environnement. Cette thématique se décline sous la formule suivante : « les petits gestes qui changent la planète ». Concrètement cela signifie que pour chaque période d'ouverture et en cherchant une certaine continuité d'une période à l'autre, le centre sera un lieu d'éveil aux bons gestes et une bonne utilisation de certaines ressources. Des animations mais aussi des fonctionnements seront proposés sur le centre afin de sensibiliser les enfants à cette thématique. Le but de ce travail est aussi de permettre des discussions et des temps d'échange sur ce que signifie l'environnement aujourd'hui pour les enfants.

IV) L'ÉQUIPE D'ANIMATION

A) Composition de l'équipe

Elle se compose de :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP à temps plein
- Une directrice adjointe et animatrice référente en contrat Parcours Emploi Compétences en cours de formation BPJEPS LTP
- Des animateur.ices volontaire en Contrat d'Engagement Educatif. Ils sont diplômés BAFA (ou équivalence), en cours de formation ou sans diplômes.
- Des agents mis à disposition par la commune
- Selon les besoins et les thématiques : des intervenants spécialisés (sportifs, culturels...).

B) Le recrutement et les réunions d'équipe

Pour chaque période (vacances et mercredis), la directrice effectue le recrutement d'une équipe d'animateurs. La moitié de l'équipe est composée d'animateur.ices diplômés du BAFA (ou équivalence) tandis que les autres peuvent être stagiaires BAFA ou exceptionnellement non diplômés mais avec de l'expérience ou des perspectives dans le domaine de l'animation.

Les animateur.ices participent à la création du programme, du choix des thématiques ainsi que des objectifs opérationnels par période. Des réunions de préparation sont planifiées afin d'intégrer pleinement l'équipe d'animation dans l'organisation du centre de loisirs. Ces temps de réunion ont également pour objectif de former l'équipe d'animation sur plusieurs thématiques telles que la posture, le positionnement, le rôle de l'animateur.ice et autres selon les besoins et les demandes de l'équipe. Nous nous basons sur des valeurs d'éducation populaire : à savoir que chacun peut transmettre mais également apprendre des autres. Chacun peut donc s'exprimer librement et proposer des thématiques ou contenus à aborder lors des réunions de préparation mais également durant les journées de fonctionnement du centre de loisirs.

Lors des semaines de fonctionnement, une réunion d'équipe a lieu tous les mercredis de 18h à 19h30. Cette réunion a pour objectif de faire un bilan collectif sur la semaine en cours, d'anticiper les prochains jours ainsi que d'aborder certaines thématiques selon les besoins de l'équipe d'animation et de direction.

V) LA JOURNÉE TYPE

7H45-8H	ARRIVÉE DES ANIMATEUR.ICES	<ul style="list-style-type: none"> • Installer les différents espaces dans et aménager la salle • Sortir le matériel pour d'accueil (jeux, feutres, etc...)
8H-9H	ACCUEIL DU MATIN	<ul style="list-style-type: none"> • 1 anim accueille les familles/enfants : donne d'éventuels infos et répond aux questions • Les autres anims jouent avec les enfants • Préparer les activités du matin
9H-9H40	JEUX LIBRES + RASSEMBLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux enfants d'aller dans la cours pour un temps libre • Rassembler le groupe pour faire l'appel, transmettre l'effectif à la direction et présenter les activités du matin • 1 anim peut se détacher pour continuer de préparer les activités si besoin
9H40-11H30	ACTIVITÉS DU MATIN	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités et les animer
11H30-12H	JEUX LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un temps de jeux libres dans la cours ou dans la salle • Faire l'appel et compter les enfants avant d'aller à la cantine
12H-13H	REPAS	<ul style="list-style-type: none"> • Servir et manger avec les enfants • Proposer de goûter SANS FORCER • Discuter avec les enfants • Aider au débarrassage de la table : faire participer tous le monde
13H-14H30	<u>POUR LES 3/5 ANS :</u> TEMPS CALME/SIESTE	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les enfants à la sieste/temps calme : passage aux toilettes, récup les doudous dans les sacs • Installer les enfants dans le dortoir • Lire une histoire, chanter une chanson, mettre de la musique pour endormir les enfants • Sortir les enfants qui ne dorment pas au bout d'un certain temps pour enchaîner sur un temps calme • Pause des anims : 20 minutes max

13H-14H	<u>POUR LES 6-13 ANS:</u> TEMPS CALME	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités calmes • Pause des anims : 20 minutes max
14H-14H30	JEUX LIBRES + RASSEMBLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un temps libre dans la cours ou dans la salle • Rassembler les enfants, faire l'appel et transmettre les effectifs à la direction • Expliquer les activités de l'après-midi
14H30-15H	ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités et les animer
16H-16H30	GOÛTER	<ul style="list-style-type: none"> • Servir et goûter avec les enfants • Faire un bilan ludique avec les enfants
16H30-17H	JEUX LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un temps de jeux libres dans la cours ou dans la salle • 1 anim se détache pour ranger les activités et la salle
17H-18H	ACCUEIL DU SOIR	<ul style="list-style-type: none"> • 1 anim accueille les familles/enfants : donne d'éventuels infos et répond aux questions + fais le retour de la journée • Les autres anims jouent avec les enfants
18H-18H15	BILAN ET RANGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer le rangement des salles et du matériel • Faire un bilan de la journée avec l'équipe

La journée type s'adapte aux besoins et aux envies des enfants de 3 à 13 ans. Malgré des horaires plus ou moins similaires, chaque groupe d'âge dispose de sa propre salle d'activité. L'aménagement de l'espace est différent selon l'âge des enfants et selon leurs besoins, leurs rythmes et leurs envies. Cette journée type est susceptible d'être modifiée dans des situations exceptionnelles (sorties, événements divers, intervenants etc...). L'équipe d'animation est dans ce cas prévenu lors des bilans quotidien ou lors des réunions hebdomadaires.

VI) COMPLÉMENTS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Ce qui suit découle de réflexions et d'expérimentations menées avec les différentes équipes d'animation. La méthode choisie a été de pointer les difficultés afin d'en faire une analyse. Dans un second temps, nous avons tenté de dégager des outils ou des fonctionnements pour répondre aux problèmes posés. Avec l'expérience, il apparaît que les problématiques soulevés reviennent régulièrement c'est pourquoi le résultat du travail mené a été intégré au présent projet pédagogique. Il est donc nécessaire pour chaque animateur d'avoir pris connaissance de ces réflexions.

A) La sécurité

La première mission d'un animateur est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs.

La sécurité physique :

Afin d'assurer la sécurité physique des enfants il nous faut :

- Compter très régulièrement les enfants : avoir connaissance des effectifs et les transmettre à l'équipe de direction.
- Evaluer les dangers sur chaque lieu et poser un cadre adapté.
- Evaluer la capacité des enfants (et donc proposer un cadre, un rythme et des activités adaptées à leur âge et leur état physique).
- Pour toute sortie les animateurs devront être équipés d'une pharmacie et d'un téléphone portable chargé avec le numéro du centre.

La sécurité morale et affective :

Afin d'assurer la sécurité morale et affective des enfants il nous faut :

- Poser un cadre clair et précis sur la façon de s'adresser aux autres.
- Les enfants ont besoin de repères dans le temps et l'espace. Ainsi des outils accompagnés d'explications sur le déroulement de chaque temps de la journée devront être mis en place.
- Etre vigilant à ce qui se dit entre les enfants particulièrement sur les temps dit libres.
- Faire attention à ce que l'on dit et ce que l'on peut véhiculer.
- Faire attention de ne pas mettre un enfant en difficulté dans le groupe.

En cas d'urgence ou de blessure grave :

Commencer par éloigner calmement le groupe. Puis couvrir le blessé d'une couverture de survie, prévenir les pompiers (18 ou 112 d'un portable) et leur donner son identité, le lieu de l'accident et ce qu'il s'est passé.

En cas de sortie, prendre avec soi la fiche sanitaire de l'enfant et continuer de rassurer le blessé. Appeler la directrice si il n'est pas à proximité afin qu'il téléphone aux parents. Attendre les secours tandis que d'autres animateurs assurent la gestion du reste du groupe.

B) La sanction :

Il est important de poser un cadre au groupe d'enfant dont on a la responsabilité. C'est avant tout rassurant pour eux de connaître les règles et de savoir que quelqu'un en a la charge. Quelques conseils concernant la sanction.

« *L'animateur sanctionne toujours un acte et jamais une personne* »

C'est-à-dire que l'on parle à l'enfant de la bêtise qu'il a faite mais qu'on ne le juge pas lui.

« *Le but d'une sanction est de permettre à l'enfant de comprendre ce qu'il a fait et de le réparer* » C'est-à-dire qu'il faut toujours s'interroger afin de déterminer pourquoi l'enfant a agit ainsi, que mettre en place pour qu'il comprenne, répare et ne recommence pas ?

D'abord l'animateur demande à l'enfant d'aller s'asseoir et de sortir du groupe (avec douceur et fermeté si besoin). Ensuite il va voir l'enfant pour s'assurer qu'il comprend ce qu'il a fait (discussion si besoin) et pose une sanction adaptée. (Ex : un enfant qui ne respecte pas volontairement les règles d'un jeu extérieur après deux avertissement sera exclu du jeu ou envoyé à l'intérieur.) Si l'enfant refuse de discuter ou n'est pas prêt, l'animateur lui annonce qu'il reviendra.

Il est important d'être cohérent et d'appliquer ce que l'on promet. Laisser une seconde chance ne veut pas dire tout passer : Il faut un juste milieu.

Les sanctions doivent aller crescendo, c'est-à-dire augmenter en temps ou autre selon ce qui a été défini. (Le respect est par exemple un point essentiel sur lequel l'animateur ne doit rien laisser passer).

Enfin, il est important de mettre en place des outils (affiches, temps d'animations) pour que les enfants connaissent les règles (celles qui ne changent pas : les règles de vie, de respect) et qu'ils puissent participer à leur création (celles qui changent : les règles de fonctionnement, d'utilisation des espaces ou des jeux)